

Mairie d'Obernai
Monsieur Bernard Fischer
CS 80 205
67213 Obernai Cedex

Obernai, le 28 février 2023

Objet : Article 8 du RI du conseil municipal / Question écrite - PSP Obernai Habitat
PJ : Annexe 01 – Extraits du rapport de contrôle ANCOLS Obernai - Habitat N°2017 – 113

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu vos réponses à nos dernières questions écrites et nous vous en remercions. Néanmoins, nous sommes très surpris par certains de vos propos qui visent à déformer les demandes d'information que nous formulons en toute objectivité sur la base des dispositions de l'article 8 du RI du conseil municipal.

Aussi, nous vous adressons les observations suivantes :

- **Rempart Monseigneur Caspar/Rue de la Filature**

Vous nous écrivez qu'il est **totalemment inutile** de vous interpellier au sujet de la mise en place provisoire de blocs de grès.

Pour notre part, nous considérons qu'il est **totalemment stupéfiant** d'avoir procédé à tels aménagements qui, aussi provisoires soient-ils, présentent un réel risque pour les piétons.

Vous précisez avoir autorisé cet aménagement pour éviter le stationnement anarchique sur cette emprise et sécuriser le cheminement piéton le long de la rue de la Filature.

Dans ce cas, nous appelons votre attention sur le stationnement tout aussi anarchique de la rue des Capucins qui perdure depuis des années, en particulier l'accès à la rue Brûlée : bien piétonne, cette voie est très souvent obstruée par des véhicules stationnant en toute illégalité.

Aujourd'hui, cette situation est en totale incohérence avec le stationnement rendu payant dans tout le quartier, à l'exception de la rue des Capucins.

- **Cérémonie traditionnelle des vœux**

Assurément, la cérémonie des vœux du Nouvel An ne ruinera pas la ville d'Obernai si nous nous référons aux éléments comptables que vous avez bien voulu nous communiquer.

En revanche, nous réagissons à votre digression sur la gestion de la Société d'économie mixte Obernai Habitat que Mme Catherine Edel-Laurent a présidée pendant dix ans, jusqu'en mars 2014.

Quel rapport entre notre question sur le coût d'organisation de la cérémonie des vœux du Maire et le compte 625 « déplacements, missions et réceptions » de la SEM Obernai Habitat sur la période 2004-2014 ?

Votre insistance à mettre en avant des frais de missions et de réception qui seraient inconvenants pour un organisme de logement social nous interroge.

Comme vous le savez, la gestion des exercices 2012 à 2016 de la SEML Obernai Habitat a fait l'objet d'un contrôle de l'Agence nationale de contrôle du logement social (ANCOLS) dont le rapport 2017.113 est public.

Cet organisme n'a relevé aucune irrégularité dans la gestion financière de la SEM Obernai Habitat pendant cette période qui recouvre notamment les années 2012 et 2013.

Au contraire, les autorités de contrôle ont relevé une situation financière singulièrement renforcée : Obernai Habitat a atteint son meilleur résultat comptable en 2013 à hauteur de 1.3 millions d'€ pour un chiffre d'affaires de 3.62 millions d'€.

Et comme vous avez jugé utile de débattre de la gestion d'Obernai Habitat, nous saisissons l'occasion pour d'aborder en retour l'objet même de la SEML, à savoir la construction et la gestion de logements sociaux.

Notre groupe n'étant pas représenté au conseil d'administration d'Obernai Habitat, vous voudrez bien nous éclairer sur la stratégie patrimoniale de notre bailleur social.

Nous avons pris connaissance du Chapitre « Stratégie patrimoniale » en page 22 du rapport de l'ANCOLS faisant état du Plan stratégique de Patrimoine réactualisé sous votre présidence.

Nous lisons dans la synthèse de ce document « **que le Plan stratégique de patrimoine actualisé (PSP) fin 2016 prévoit un volume d'investissement soutenable de 19 millions d'€ sur 10 ans, notamment avec la construction d'une quarantaine de logements, la réhabilitation complète de 288 logements et l'amélioration de quelque 250 logements** ».

Le rapporteur conclut ainsi qu' « au vu de sa situation financière, la SEM pourrait envisager d'accélérer le rythme de ses investissements ».

A ce jour, il apparaît que le calendrier du PSP a pris du retard et que de nombreux projets prévus sur la période 2017/2022 n'ont pas encore été engagés.

Aussi, nous vous prions de bien vouloir nous informer sur l'actualisation du PSP de la SEM Obernai Habitat et de son exécution à l'horizon 2026.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Pour le groupe Imaginons Obernai,

Catherine Edel-Laurent


